

Par courriel : andre-anne.gagnon@mddelcc.gouv.qc.ca

Québec, le 24 juillet 2015

Madame André-Anne Gagnon
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les
changements climatiques
675, boulevard René-Lévesque Est, 6^e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

**Objet : Projet d'ouverture et d'exploitation de la mine d'apatite du Lac à Paul au
Saguenay-Lac-Saint-Jean (question DQ48 du 24 juillet 2015)**

Madame,

La commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, désire obtenir des
renseignements complémentaires, vous soumet la question suivante :

Relativement à la citation suivante : « Cette démarche relative aux infrastructures doit
également s'appliquer pour le choix du nouveau trajet pour le transport du concentré du
site de la mine jusqu'au convoyeur de transbordement de Saint-Fulgence » (Mme Marthe
Côté, DT4, p. 59 et 60 ; PR6, avis 80, p. 2), veuillez préciser si cette démarche relative aux
infrastructures, incluant une pondération des critères, s'appliquait à l'ensemble des tracés
de transport considérés par le promoteur (Forestville, Alma, Dolbeau-Mistassini, etc.).

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 27 juillet prochain, compte
tenu de l'échéancier dont la commission dispose pour ses travaux.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions
d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Renée Poliquin
Coordonnatrice du secrétariat de la commission